

Questionnaire concernant les lieux de formation postgraduée FAMH

Instructions

- Veuillez remplir sur cette feuille les données de votre laboratoire,
- notez vos réponses complètes à la machine, sur une feuille séparée, en répétant le numéro de la question,
- joignez les documents demandés et
- envoyez le tout au secrétariat du Comité d'experts FAMH.
Merci!

Personne à contacter (nom et fonction)		
.....		
Laboratoire		
.....		
Adresse		
.....		
NP / Lieu		
.....		
Tél.:	Fax:	e-mail:
.....
Lieu	Date	Signature
.....

Questions

1. **Branches**, dans lesquelles vous estimez pouvoir former des candidats FAMH
2. **Formateur(s) disponible(s) sur place** (selon Pt. 4.1 du règlement de formation postgraduée FAMH, cf. www.famh.ch)
 - 2.1. Nom, fonction, date de l'entrée en fonction, temps prévu pour l'activité (%) et temps déterminant de présence effective sur place (%) pouvant être consacré de fait à la formation postgraduée.
 - 2.2. Titres FAMH: branche principale/secondaire, mono/pluridisciplinaire, année d'obtention du titre et numéro du diplôme
3. **Expérience didactique des formateurs** (veuillez spécifier):
 - 3.1. connaissances professionnelles (branches)
 - 3.2. gestion du laboratoire
 - 3.3. aptitudes professionnelles
4. **Plan de formation**
 - 4.1. Veuillez joindre le plan général de formation postgraduée exigé au § 4.1 du règlement (plan structuré selon le catalogue des objectifs d'étude).
 - 4.2. Ce plan de formation est-il adapté par des évaluations régulières aux connaissances et aux besoins du candidat?
5. Pour quelles **analyses** un candidat peut-il recevoir une formation pratique adéquate dans votre laboratoire? (joindre liste, par branches ⇒ *autre possibilité: cocher les rubriques du cahier des stages*).
À ce sujet, veuillez signaler seulement les analyses qui ont bien lieu **sur place** chez vous.
6. **Auto-évaluation** (selon Pt. 4.2 du règlement de formation postgraduée)
 - 6.1. Hématologie: catégories A, B ou C
 - 6.2. Chimie clinique: catégories A, B ou C
 - 6.3. Immunologie clinique: catégories A, B ou C
 - 6.4. Microbiologie médicale: catégories A, B ou C
 - 6.5. Génétique médicale: catégories A ou B; laboratoire de cytogénétique ou de génétique moléculaire.

Comité d'experts FAMH – Altenbergstrasse 29, Postfach 686 – CH-3000 Bern 8

Tél. 031 313 88 30 – dip@famh.ch – www.famh.ch